

# iBiotec®

MMCC® microchem®

FABRICANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE  
PROCESS – MRO – ENTRETIEN  
SOLVANTS ALTERNATIFS – SUBSTITUTION CMR

Fiche Technique – Édition du : 30/10/2018

## iBiotec IMPACT

AÉROSOL FLUIDE PÉNÉTRANT, VÉGÉTAL, DÉGRIPPANT, DÉSOXYDANT, LUBRIFIANT,  
DÉGRAISSANT, NETTOYANT, DÉGOUDRONNANT, DISSOLVANT, ANTI-ADHÉRENT,  
DÉMOULANT, RÉNOVATEUR, BRILLANTANT

# IMPACT iBiotec®

LA MARQUE D'UN FABRICANT



LE PRODUIT AGRO SOURCÉ PARADOXAL  
DÉGRAISSANT ANTI-ADHÉRENT  
ET LUBRIFIANT À LA FOIS

## 12 FONCTIONS POUR 1000 APPLICATIONS

### Solvant dégraissant végétal à haut pouvoir solvant

Indice Kauri Butanol (IKB) 180

### Hautement nettoyant et dissolvant

Grande mouillabilité, paramètres de solubilité et forces de cohésion extrêmes pour une dissolution et l'élimination de la plupart des polluants organiques et inorganiques y compris encres et résines fraîches.

### Fortement lubrifiant, anti-usure

Test de friction SRV 0,12.

Consommation énergétique, efforts de démontage et bruits de fonctionnement faibles.

### Fortement pénétrant

Tension superficielle faible 23,4 Dynes/cm

### Fortement désoxydant

Test MIL A 907 ED couple de desserrage 12 Nm

### Dégoudronnant instantané

Test de débituminage 40g à 20°C 3'15



**CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES**

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Visuel	Limpide	-
Couleur	Visuel	Ambrée	-
Odeur	Olfactif	Sans	-
Masse volumique à 25°C	NF EN ISO 12185	860	kg/m <sup>3</sup>
Indice de réfraction	ISO 5661	1.4510	-
Point de congélation	ISO 3016	- 22	°C
Solubilité dans l'eau	-	Partielle, rinçable	%
Viscosité cinématique à 40°C	NF EN 3104	4.0	mm <sup>2</sup> /s
Indice d'acide	EN 14104	nm	mg(KOH)/g
Indice d'iode	NF EN 14111	nm	glz/100g
Teneur en eau	NF ISO 6296	50	ppm
Résidu après rinçage à l'eau	NF T 30-084	0	%

**CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES COMME SOLVANT DÉGRAISSANT**

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Indice KB	ASTM D 1133	180	-
Vitesse d'évaporation	-	NA	min
Tension superficielle à 20°C	ISO 6295	23.4	Dynes/cm
Tension de claquage à 20°C	NF EN 60156 / IEC 156	48	kV
Corrosion lame de cuivre 100h à 40°C	ISO 2160	1a	Cotation

**CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES COMME LUBRIFIANT**

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Test de friction SRV	ASTM D 5707	0.12	Coefficient
Test Shell 4 billes Diamètre d'empreinte	IP 239 ASTM D 2596	0.62	mm
Test Shell 4 billes ICS charge de soudure	IP 239 ASTM D 2596	3200	daN
Test Friction usure fretting 1,7 m/sec à 98N	REICHERT	En cours	-
Potentiel réduction de bruit	Méthode GRW	- 60	dB
Press fit test (test d'emmanchement)		En cours	
Test d'emboutissage - ERICHSEN	ISO 20 482	En cours	
Test RIG pour contacts électriques		En cours	

**CARACTÉRISTIQUES SÉCURITÉ INCENDIE**

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Point d'éclair (vase clos)	ISO 2719	> 100	°C
Point d'auto-inflammation	ASTM E 659	> 230	°C
Limite inférieure d'explosivité	NF EN 1839	1	% (volumique)
Limite supérieure d'explosivité	NF EN 1839	6	% (volumique)
Teneur en substances explosives, comburantes, inflammables, très ou extrêmement inflammables	Règlement CLP	0	%

**CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES**

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Indice d'anisidine	NF ISO 6885	< 6	-
Indice de peroxyde	NF ISO 3960	< 10	meq(O <sub>2</sub> )/kg
TOTOX (indice anisidine+2x indice de peroxyde)	-	< 26	-
Teneur en substances CMR, irritantes, corrosives	Règlement CLP	0	%
Teneur en méthanol résiduel issue de la transestérification	GC-MS	0	%
Émissions de composés dangereux, CMR, irritants, corrosifs à 160°C.	GC-MS	0	%

**CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES**

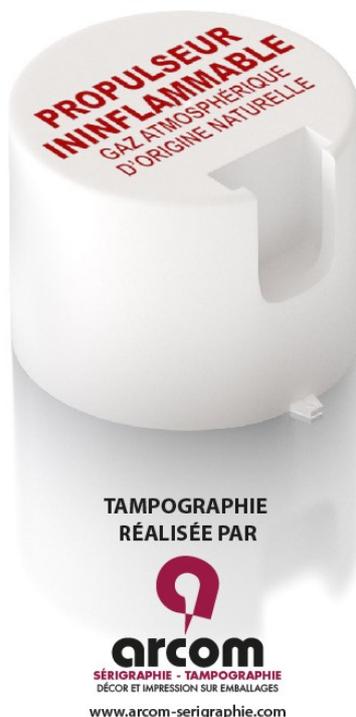
CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Danger pour l'eau	WGK Allemagne	1	classe
Biodégradabilité primaire CEC 21 jours à 25°C	L 33 T 82	sup à 90	%
Biodégradabilité facile OCDE 301 A sur 28 jours	ISO 7827	sup à 80	%
Disparition du COD			
Biodégradabilité facile et ultime OCDE 310 C sur 28 jours	MITI modifié	sup à 90	%
Biodégradation à 69 jours		100	%
Bioaccumulation			
Indice de partage n-octanol eau	OCDE 107	inf à 3	log KOW
Pression de vapeur à 20°C	NF EN 13016-1	< 0.1	hPa
Teneur en COV (Composés Organo-Volatils)	-	0	%
Teneur en soufre	Bombe calorimétrique GC MS	< 200	ppm
Teneur en benzène	ASTM D6229	0	%
Teneur en halogènes totaux	Bombe calorimétrique GC MS	< 200	ppm
Teneur en solvants chlorés	-	0	
Teneur en solvants aromatiques	-	0	
Teneur en substances dangereuses pour l'environnement	Règlement CLP	0	%
Teneur en composés ayant un PRP	-	0	%
Teneur en composés ayant un ODP	-	0	%
Bilan carbone, analyse cycles de vie.	ISO 14040	4.57	Kg Équivalent carbone

- nm : non mesuré ou non mesurable NA : non applicable

## MODE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser la buse correspondante à l'emploi, agiter quelques instants l'aérosol, pulvériser sur les surfaces à traiter. En cas de nécessité, essuyer après traitement avec un chiffon humide.

Attention : En cas de nettoyage ou d'épandage accidentel, les sols peuvent être glissants, rincer à l'eau. **IMPACT** est aussi un lubrifiant. Ne pas utiliser sur courroies de transmission ou comme nettoyant freins.



**iBiotec® Tec Industries® Service**  
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France  
Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32  
[www.ibiotec.fr](http://www.ibiotec.fr)

### USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engage à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.